

## Communauté de Communes Buëch Devoluy

- [Aspremont](#)
- [Aspres-sur-Buëch](#)
- [La Beaume](#)
- [Chabestan](#)
- [Chateauneuf d'Oze](#)
- [Le Dévoluy](#)
- [La Faurie](#)
- [Furmeyer](#)
- [La Haute-Beaume](#)
- [Manteyer](#)
- [Montbrand](#)
- [Montmaur >>](#)
- [Oze >>](#)
- [Rabou >>](#)
- [La Roche des Arnauds >>](#)
- [Le Saix >>](#)
- [St Auban d'Oze](#)
- [St Julien-en-Beauchêne](#)
- [St Pierre-d'Argençon](#)
- [Veynes](#)

hiver Veynes neige

hiver Veynes

Contact Photothèque Marchés publics Intranet

- [La CCBD >>](#)
- [Tourisme >>](#)
- [économie >>](#)
- [Culture >>](#)
- [Social >>](#)
- [Environnement >>](#)
- [Côté pratique >>](#)

## Social

- [Pôle petite enfance "Chamousset"](#)
  - [La Creche Halte Garderie](#)
  - [Le relais des assistants maternels \(RAM\) "les enfantines"](#)
- [Multi Accueil Pitchouns du Buëch](#)
- [Pôle petite enfance Dévoluy](#)
  - [Multi-accueil "Les Loupiots"](#)
  - [Garderie à Superdevoluy](#)
  - [Garderie à La Joue du Loup](#)
- [Pôle Petite Enfance Aspres-sur-Buëch](#)
- [MSAP -Maison de services au public](#)
- [CIAS du Haut Buëch](#)
- [CISPD](#)
- [OPAH](#)
- [La caserne des pompiers](#)
- [Refuge fourrière intercommunal](#)
- [ADMR](#)
- [OPAH](#)
- [Social](#)
- [Accueil](#)

## Convention OPAH « Grand Buëch »

Renseignements

04 92 51 89 06

Florence Giraud Telme : [f.giraud-telme@soliha.fr](mailto:f.giraud-telme@soliha.fr)

Mélanie Lehoux : [m.lehoux@soliha.fr](mailto:m.lehoux@soliha.fr)

## Permanences juin 2017

**Aspres sur Buëch** : au CIAS le 15 juin de 9h30 à 12h  
**Veynes** : à la MSAP le 22 juin le matin de 9h30 à 12h  
**La Roche des Arnauds** : à la mairie le 29 juin de 9h30 à 12h

[Document PDFpermanences juillet - decembre 2017.pdf](#)

[Document PDFPlaquette de présentation de l'OPAH](#)

## S'informer pour rénover c'est maintenant !

**Rénovation énergétique, amélioration du confort des logements dégradés et adaptation des logements pour les personnes âgées ou handicapées...**

- Améliorer la qualité thermique des logements et promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables et de matériaux sains.
- Adapter les logements aux situations de handicap et de vieillissement afin de favoriser le maintien à domicile.
- Lutter contre les situations de logements dégradés occupés par des ménages à faibles ressources ;
- Favoriser la remise sur le marché des logements vacants ;
- Préserver l'identité et la richesse architecturale du patrimoine bâti et favoriser les savoir-faire en matière de construction et les matériaux locaux ;
- Produire une offre locative nouvelle et adaptée, en mettant en place des loyers maîtrisés attractifs pour les propriétaires comme pour les locataires aux revenus modestes.

## Une OPAH - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat –

*C'est une opération qui permet la réalisation de travaux d'amélioration pour les propriétaires occupants ou bailleurs. Elle donne la possibilité aux propriétaires d'obtenir des aides financières pour des travaux de réhabilitation réalisés par des professionnels.*

*La mission de suivi-animation : mise en œuvre de l'opération pendant 3 ans : prospection des logements, diffusion de l'information, contact avec les propriétaires, assistance au montage des dossiers...*

## **Une OPAH sur le territoire de la CCBD**

*Le Département des Hautes-Alpes et les communautés de communes du Buëch Dévoluy, Haut Buëch, Serrois, Vallée de l'Oule, Baronnies et Ribiers Val de Méouge, ont décidé de mettre en place une OPAH sur tout le territoire du « Grand Buëch » pour une durée de 3 ans.*

*Dans cette perspective, une convention a été établie entre l'État 05, l'État 26, l'ANaH 05, l'ANaH 26, la Région PACA, le Département 05, le Département 26 et les 6 communautés de communes.*

## **Vous êtes propriétaire sur la communauté de communes Buëch-Dévoluy, quels sont les avantages ?**

**Les travaux pouvant être subventionnés porteront notamment sur l'installation des éléments de confort, la mise aux normes, l'amélioration de la sécurité et de la salubrité du logement.**

### **Des aides financières exceptionnelles**

Pour rénover votre résidence principale ou pour restaurer un logement locatif, des subventions et des primes exceptionnelles sont accordées, sous certaines conditions.

### **Des services gratuits**

Une équipe de professionnels est à votre disposition pour vous accompagner dans le montage de votre projet :

- Information sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre selon votre situation et votre projet
- Conseils techniques
- Pré-étude : visite des lieux, avant-projet sommaire, estimation du montant des travaux, des loyers, plan de financement, évaluation énergétique du logement dans son état actuel et après travaux
- Montage et suivi de votre dossier de demande d'aides : un guichet unique pour toutes les aides mobilisables.

## Renseignements

Communauté de communes Buëch Dévoluy :  
04 92 58 02 42  
accueil@ccbd.fr

- [Plan du site](#)
- [Mentions légales](#)
- [Accueil](#)
- [Intro](#)
- [Haut de page](#)

[Carte communauté de communes](#)

**Pour vous abonner** indiquez votre mail ci-dessous et cliquez sur inscription

[INSCRIPTION](#) [Désinscription](#)